Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 3 Décembre 2024

Un bilan social désastreux pour la direction de La Poste. Une situation alarmante pour les agents, la mobilisation massive des personnels dans l'unité syndicale la plus large est indispensable !

LA CGT APPELLE LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS À SE MOBILISER LE 12 DÉCEMBRE POUR LES SALAIRES, L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Un préavis couvre l'ensemble des personnels et autorise toute forme d'action : grève, débrayages, délégations…

CAR LES CHIFFRES SONT SANS APPEL :

- **5 316 emplois supprimés en 2023**
- **41 280 suppressions depuis 2019**

La Poste ne s'embarrasse pas de ses personnels cassés par le travail et victimes de conditions de travail pénibles : en 2023, ce sont 1 416 postiers qui ont été licenciés, dont 785 pour inaptitudes physiques.

Plus de deux licenciements par jour pour inaptitude…

Une véritable hémorragie et des personnels qui souffrent : cette politique irresponsable met à mal le service public postal et nuit gravement à la santé des 232 726 postiers du Groupe La Poste !

LA SANTÉ = LA PRIORITÉ

Pour la CGT, les conditions de travail et la santé doivent être une priorité du Groupe La Poste. Nous exigeons des mesures concrètes et immédiates pour prévenir la dégradation de la santé des postier.es du Groupe. Le travail est reconnu comme pénible, le temps de travail doit être revu à la baisse et des propositions décentes de départs anticipés doivent être proposées.

DES DÉPARTS EN NOMBRE… PAS REMPLACÉS

En 2023, 13 689 départs pour seulement 9 534 embauches en CDI ! Notre métier n'attire plus, et cela doit changer. Un écart de 7% de salaire entre le début et la fin de carrière, ce n'est pas acceptable ! Nous exigeons un 13ème mois et des augmentations à la hauteur de notre engagement.

LA PRÉCARITÉ : UN FLÉAU QUI NOUS FRAPPE TOUS !

4 392 CDD et une utilisation abusive de 20 890 intérims dans le Groupe, c'est le coût de l'inaction : 1 milliard d'euros pour 20 000 Équivalents Temps Plein ! Cette stratégie nuit à la qualité du service et à notre cohésion.

NOUS NE RESTERONS PAS SILENCIEUX !

Les luttes pour des conditions de travail dignes et un service public postal de qualité continuent et se développent. La CGT se bat au quotidien et dans toutes les professions pour défendre vos droits et fait de nombreuses propositions élaborées avec les agents au plus près du terrain.

C'est pourquoi, à partir du 12 Décembre, nous appelons l'ensemble des travailleurs du Groupe à organiser des mobilisations partout sur le territoire et sur les lieux de travail pour :

- **l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires**
- **l'embauche en CDI de tous les intérimaires, CDD, contrats gel…**
- **des mesures immédiates pour la santé et les conditions de travail**
- **un volant de remplacement à 25% des effectifs**
- **les 32H**
- **un véritable dispositif de déroulement de carrière transparent par l'accès à la promotion**

RÉAGISSONS ENSEMBLE !

Rejoignez-nous dans les manifestations le 12 Décembre pour l'emploi et faisons entendre notre voix !
Ensemble, construisons une poste qui respecte chacun d'entre nous !
Votre mobilisation est indispensable,
tout fatalisme doit être combattu avec détermination !

URGENT : SOUTIEN TOTAL À NOS COLLÈGUES INTÉRIMAIRES

Sans informer les représentants du personnel et sans aucune présentation dans les CSE, La Poste remercie des milliers d'intérimaires sur tout le territoire. Elle proposerait à ses derniers des contrats à durée déterminée de durées variables. Alors que le sous-effectif est flagrant dans les services, La Poste doit les embaucher en CDI et pérenniser ces positions de travail. Or, La Poste, dans l'opacité la plus totale, exerce des pressions inacceptables : c'est soit un CDD avec perte de primes *(environ 200 euros),* soit le non renouvellement immédiat de la mission d'intérim.

LA CGT EXIGE TOUTE LA TRANSPARENCE

Pour nos collègues, c'est la douche froide. Alors qu'ils ont travaillé dur, notamment pendant la crise Covid où ils étaient en première ligne face à l'épidémie, aujourd'hui, La Poste voudrait les remercier du jour au lendemain. Or, il y a un besoin criant d'embauches en CDI dans nos services. De plus en plus, si nos congés sont imposés, si La Poste impose double-tournée et équipes autonomes, c'est par manque de personnel. Il y a besoin d'un volant de remplacement à hauteur de 25% des effectifs. C'est la garantie d'un travail dans de bonnes conditions et la possibilité de poser des jours et des congés choisis. Tous ces intérimaires doivent cdisés, c'est bon pour les postiers, c'est bon pour la qualité de service, c'est bon pour la sécurité sociale et les retraites !

CES COLLÈGUES DOIVENT ÊTRE EMBAUCHÉS EN CDI

Ces emplois sont indispensables au bon fonctionnement des services. Il faut donc les embaucher en CDI et ne pas leur proposer un énième contrat précaire. Certains travaillent en intérim pour La Poste depuis des années, il est temps de les embaucher en CDI avec reprise totale de leur ancienneté.

LE 12 DÉCEMBRE,
TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION !!!

POUR DÉFENDRE MES DROITS, JE ME SYNDIQUE ET JE M'ORGANISE SUR MON LIEU DE TRAVAIL



Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

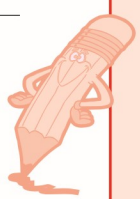
❒ Mme ❒ Mlle ❒ Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse _____

Code Postal : _____ Ville : _____
Adresse Mail : _____ Téléphone : _____
N° de Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Entreprise : _____
Site et ville : _____
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____
Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : |_|_| |_|_| |_|_| (jour mois année)
Temps Complet ❒ Temps Partiel ❒

A , le Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI ❒ NON ❒

(1) Rayer les mentions inutiles



Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____
Section : _____

Activités Postales ❒
Activités Télécom ❒

Catégories
Cadres ❒
Retraités ❒
Pré-retraités ❒
Fonctionnaire ❒
CDI ❒
Autres :

Activités
Commerciale ❒
Gestion ❒
Technique ❒
Acheminement ❒
Distribution ❒
Colis ❒
Guichet ❒
Service Financier ❒
Informatique ❒
Centre d'Appel ❒

Cotisation Mensuelle 1 % _____